

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
28 mars 2005
Français
Original: anglais

**Rapport du Secrétaire général sur la Mission
d'observation des Nations Unies à Bougainville
(Papouasie-Nouvelle-Guinée)****I. Introduction**

1. Le présent rapport est soumis comme suite à la lettre datée du 23 décembre 2004, que le Président du Conseil de sécurité a adressée au Secrétaire général (S/2004/1016) et dans laquelle il indiquait notamment que le Conseil avait pris note de sa recommandation de proroger le mandat de la Mission d'observation des Nations Unies à Bougainville (MONUB) pour une période de six mois allant jusqu'au 30 juin 2005, et demandé que le Secrétaire général lui présente un rapport évaluant la situation sur le terrain et comportant un plan pour la fin de la Mission. Il examine les progrès réalisés par les parties à l'Accord de paix de Bougainville depuis le dernier exposé en date qui a été présenté au Conseil, le 22 décembre 2004, au sujet de la préparation des élections, de la réconciliation avec les dirigeants de la « zone d'exclusion », de l'élimination des armes, du maintien de l'ordre et de la consolidation de la paix après le conflit. Le rapport contient également des détails sur le plan de clôture de la Mission.

II. Évaluation de la situation**A. Préparation de l'élection d'un gouvernement autonome
à Bougainville**

2. L'Administration provinciale de Bougainville, avec l'appui de la Commission électorale nationale, a établi des plans détaillés pour les prochaines élections, à l'issue desquelles sera constitué le premier gouvernement autonome de Bougainville. Le coût de tous les processus électoraux a été chiffré et les estimations ont été soumises au Gouvernement national pour approbation de financement. L'Administration a établi un rapport sur les limites des circonscriptions provinciales et s'efforce d'actualiser et de mettre au point le registre commun de la Province, y compris la « zone d'exclusion ». Le registre devrait être achevé d'ici au 7 avril 2005.

3. Le 11 mars, le Comité consultatif provisoire, composé de membres du Gouvernement provincial intérimaire et de l'Assemblée populaire de Bougainville, a demandé à mon Représentant, le chef de la MONUB, de donner des précisions sur la



question de savoir si un retard éventuel des élections contraindrait la Mission à rester au-delà du 30 juin 2005. Une réunion de questions-réponses a aidé le Comité à s'engager résolument à organiser les élections suivant le plan examiné antérieurement. Il a décidé que le scrutin se déroulerait entre le 20 mai et le 2 juin 2005. Cette décision a été publiée au journal officiel.

4. Le processus électoral a pour but d'élire le Président et l'Assemblée de Bougainville (Chambre des Représentants). La Chambre comprendra 33 membres représentant leurs circonscriptions respectives, ainsi que trois femmes et trois anciens combattants, chacun élu pour chacune des trois régions de Bougainville – nord, centre et sud. Le Président sera élu directement à l'issue d'un scrutin à l'échelle de la province, tandis que le Président de la Chambre sera élu de l'extérieur de la Chambre par ses membres.

5. Les agents électoraux sont expérimentés et ont déjà organisé des élections à Bougainville au cours des années précédentes, la dernière en date étant les élections nationales tenues en 2002. Les dirigeants bougainvillais s'emploient à maintenir leur bilan positif durant la prochaine élection du Gouvernement autonome. Des plans ont été mis en place afin d'assurer la sécurité du personnel et des urnes. La police communautaire, aidée par les forces de police régulières de Bougainville, fournira l'assistance requise. Les dirigeants communautaires et les volontaires parmi les anciens combattants, avec l'aide de la MONUB, ont lancé une campagne électorale afin d'informer le public, avec les membres de la Force de défense de Mekamui (MDF) dans la « zone d'exclusion ». À l'issue de cette campagne, de nombreux membres de la MDF ont exprimé leur appui aux élections et déclaré qu'ils étaient prêts à y participer, donnant l'assurance de ne pas s'ingérer dans le processus démocratique.

6. Tant le Gouvernement national que les dirigeants bougainvillais ont exprimé le souhait que des observateurs internationaux soient présents durant les élections. À leur avis, cette présence renforcera la confiance de la population dans le processus de paix et dans sa capacité d'exercer son droit de vote de manière libre et transparente. Le Gouvernement papuan-néo-guinéen rédige actuellement une demande qu'il adressera aux organisations régionales des Nations Unies et aux pays voisins intéressés afin qu'ils envoient des observateurs électoraux.

B. Évolution de la situation autour de la « zone d'exclusion »

7. Dans ce que l'on peut décrire comme un événement historique, la MONUB a facilité une réunion, le 8 mars 2005, où plusieurs dirigeants politiques bougainvillais, anciens chefs militaires et combattants de l'Armée révolutionnaire de Bougainville et de la Force de résistance de Bougainville ont examiné pour la première fois le processus de paix avec 100 acteurs clefs de la MDF. Les participants ont décidé de procéder à des échanges analogues dans un proche avenir afin d'aplanir leurs divergences de vues et de travailler ensemble pour assurer un meilleur avenir à Bougainville. Les représentants de Mekamui se sont également engagés à ne pas interrompre le processus électoral.

8. À la deuxième réunion tenue à Arawa, le 17 mars 2005, les participants ont examiné les questions relatives à la levée du dernier barrage routier à la Morgan Junction, à la réconciliation entre Francis Ona, le dirigeant dans la « zone d'exclusion » et Joseph Kabui, Président de l'Assemblée populaire de Bougainville,

et aux prochaines élections. M. Kabui s'est déclaré prêt à rencontrer M. Ona, afin de lancer le processus de réconciliation. Des sources proches de M. Ona ont également informé la MONUB qu'il était prêt à le rencontrer. Cette réconciliation constituerait un progrès dans les relations entre leurs factions. Cela serait de bon augure pour l'ouverture éventuelle de la « zone d'exclusion » et la fourniture de services publics à la population vivant dans la zone. La Mission continuera de fournir un appui logistique et sous d'autres formes aux parties sur cette question.

C. Élimination des armes

9. La MONUB a détruit la majeure partie des 2 014 armes initialement placées dans des conteneurs, conformément au Plan d'élimination des armes. Elle s'efforce maintenant, par le biais des dirigeants communautaires, de persuader les anciens combattants de détruire les armes restantes qui sont entreposées en lieu sûr et la Mission a bon espoir que la question de l'élimination des armes sera résolue avant l'élection. À cette fin, elle maintiendra des consultations étroites tant avec le Gouvernement national qu'avec les parties bougainvillaises.

D. Maintien de l'ordre

10. La situation générale sur le terrain s'améliore régulièrement. Le déploiement de la Force de police régulière de Bougainville dans la province a donné de bons résultats jusqu'à présent. La population a mentionné à diverses reprises l'amélioration de la sécurité et la liberté de mouvement accrue comme résultats tangibles de l'application de l'Accord de paix. À ce jour, 116 membres de la police bougainvillaise sont en service actif dans la province et 50 autres sortiront de l'École de police de Bomana, à Port Moresby, d'ici à la fin du mois. Ils seront déployés avant le début des élections. Par ailleurs, 383 membres de la police communautaire sont déployés dans leurs villages respectifs dans la plupart des secteurs de l'île. La police jouera un rôle important en assurant la sécurité lors des prochaines élections. L'Administration et la Police de Bougainville se réunissent régulièrement pour coordonner leurs tâches respectives lors de la préparation des élections et pendant le déroulement du scrutin.

11. Le Tribunal national a repris ses audiences à Buka pour la première fois depuis quatre ans, afin de liquider l'arriéré qui s'était accumulé. Des progrès ont déjà été accomplis dans ce domaine. La création d'établissements pénitentiaires a toutefois pris du retard, affectant les questions relatives aux droits de l'homme. Afin de remédier à la situation, l'Administration provinciale s'efforce, en étroite coopération avec les représentants du Programme Droit et Justice, financé par les donateurs régionaux, d'accélérer la construction et la rénovation des établissements requises.

E. Consolidation de la paix après le conflit

12. Les difficultés considérables en matière de remise en état et de relèvement auxquelles sera confronté le Gouvernement autonome de Bougainville lors de son établissement exigeront de mettre en place rapidement des mécanismes d'exécution et de prise de décisions; le renforcement des capacités du Gouvernement devra constituer l'une de ses priorités. En tant que processus continu, il exigera

l'assistance soutenue des organismes et programmes des Nations Unies, et de la communauté des donateurs.

13. Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) mettra en œuvre son projet relatif au programme de planification et d'appui communautaire à Bougainville, qui comprend les volets suivants : a) développement des compétences en matière de planification et de gestion; b) appui au processus de paix par le biais d'initiatives, d'activités de plaidoyer en faveur des droits de l'homme et d'activités sociales; et c) renforcement des possibilités de développement économique et de création de revenus.

14. Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) envisage de développer ses activités à Bougainville, en 2005, en organisant de nouveaux stages dans le cadre du programme de formation d'enseignants bénévoles. Un appui continu sera fourni à 60 enseignants bénévoles de 40 écoles dans la « zone d'exclusion », qui ont déjà suivi une formation et reçu du matériel d'enseignement (« l'école dans une boîte »). L'UNICEF travaillera en collaboration avec la Peace Foundation Melanesia, afin de mettre en œuvre des activités de formation à la paix à l'intention des enfants, des jeunes et des anciens. Environ 150 personnes de la « zone d'exclusion » seront visées par ce programme. Parmi les autres activités de l'UNICEF, on mentionnera la fourniture de matériel et de moyens de transport aux conseils provinciaux de lutte contre le sida, la création d'un bureau pour les femmes et les enfants à Arawa, un projet pilote sur un programme de justice pour mineurs et des enquêtes communautaires sur la violence contre les enfants.

15. L'assistance des donateurs à l'instauration de l'autonomie à Bougainville sera acheminée par le biais du Fonds pour la gouvernance et la mise en œuvre. Les mesures et priorités convenues à cette fin figurent dans le Plan de travail commun établi par le Gouvernement papouan-néo-guinéen et l'Administration de Bougainville. Compte tenu de la présence de divers acteurs internationaux, le PNUD et les principaux donateurs encouragent l'Administration de Bougainville à prendre la direction des opérations en ce qui concerne la coordination de la distribution de l'assistance à fournir par la communauté internationale, conformément aux activités prioritaires spécifiées dans le Plan de travail commun.

III. Plan de clôture de la Mission

16. Compte tenu des progrès accomplis par les parties concernant l'élimination des armes et la préparation des élections et, à moins de difficultés imprévues, la MONUB achèvera son mandat et mettra officiellement fin à ses activités le 30 juin 2005. Entre-temps, elle continuera de surveiller la situation avant et pendant les élections afin d'être prête, si l'une des parties le lui demande, à vérifier et certifier que les parties s'acquittent de leur obligation de remettre leurs armes et que le niveau de sécurité permet d'organiser les élections. Toute plainte ou demande de renseignements à ce sujet devrait être promptement examinée par le Comité consultatif sur le processus de paix, présidé par la MONUB.

17. L'évolution de la situation sur le terrain, et notamment le lancement du processus de réconciliation entre les dirigeants de Bougainville et la MDF, facilité par la MONUB, était de bon augure pour le déroulement des élections et de l'établissement du Gouvernement autonome de Bougainville. Dans ce contexte, la Mission envisage de convoquer la dernière réunion du Comité consultatif au milieu

de juin 2005, aussitôt après la conclusion des élections, afin de dissoudre officiellement cet organe créé en application de l'Accord, comme ayant atteint ses objectifs fondamentaux.

IV. Observations

18. Compte tenu du rythme des préparatifs électoraux et de la détermination du Gouvernement papouan-néo-guinéen et des parties bougainvillaises d'organiser les élections entre le 20 mai et le 2 juin 2005, je compte qu'un gouvernement autonome de Bougainville sera constitué avant la clôture de la MONUB, le 30 juin 2005. Avec l'établissement du Gouvernement bougainvillais, l'ONU aura joué avec succès son rôle politique dans le processus de paix. À partir de cette date, les organismes des Nations Unies chargés du développement et de l'aide humanitaire et la communauté des donateurs prendront la direction des opérations et aideront le Gouvernement autonome de Bougainville à mettre en œuvre ses programmes de relèvement et de renforcement des capacités, consolidant de ce fait les résultats du processus politique.

19. Le succès du processus de paix de Bougainville a jusqu'à présent été obtenu grâce aux efforts soutenus menés en coopération par le Gouvernement papouan-néo-guinéen et les parties bougainvillaises à l'accord de paix, ainsi qu'à l'appui énergique des États voisins et des pays donateurs. La MONUB et son prédécesseur ont également joué un rôle important dans la facilitation de ces efforts. Ils ont montré comment une petite équipe des Nations Unies pouvait travailler avec efficacité.
